

OÙ SONT PASSÉS LES “TRAVAILLEURS RÉFUGIÉS” ? TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES POPULATIONS DU SUD-EST ASIATIQUE

Loin du cliché de la “success story” commerciale à l’asiatique, la supposée intégration “silencieuse” des populations d’Asie du Sud-Est est surtout une histoire de déclasserement professionnel et de précarité. Percus comme légitimes parce que réfugiés,

les “Asiatiques” ont fait l’objet de lectures culturalistes favorables et sont passés au travers des différents discours sur l’immigration. L’auteur montre comment leur déclasserement socioprofessionnel trouve sa compensation dans un compromis culturel et dans une activité associative importante.

Que sait-on des activités professionnelles des réfugiés d’Asie du Sud-Est installés en France depuis 1975, quelles trajectoires sociales ont-ils suivies, quelle position occupent-ils dans l’économie et quelles relations de travail établissent-ils avec leurs collègues ? La réponse apparaît évidente à nombre d’observateurs : l’évocation des restaurants dits “exotiques” ou “chinois”, des vendeurs de plats cuisinés sur les marchés, la visibilité commerciale acquise dans des quartiers comme le XIII^e arrondissement parisien, suffisent à camper un portrait positivement valorisé où les “Asiatiques”, lorsqu’ils ne réussissent pas en forçant l’admiration, constituent, au pire si l’on ose dire, des “employés modèles”, particulièrement malléables et discrets, à moins qu’ils ne soient encore des “élèves modèles”, susceptibles de réussir dans un avenir proche. Cette représentation partielle et parfois stéréotypée est d’autant plus reproduite qu’elle valorise, à peu de frais, la population minoritaire considérée et qu’elle ne remet pas en cause l’appréhension folklorisée des différentes “communautés” par les majoritaires. Mais qu’en est-il en réalité ?

Répondre à cette question de fait – soit établir la situation socio-professionnelle d’un groupe particulier de migrants – conduit à examiner des données objectives mais aussi à analyser les représentations subjectives étroitement associées à ce courant migratoire singulier que constituent les réfugiés du Cambodge, du Laos et du Viêt Nam. On ne peut, en effet, décrire une situation sans y associer une analyse critique de la “définition de la situation” comme nous l’ont enseigné les sociologues de l’école de Chicago. Cette définition de la situation réfère, ici, au contexte français de la fin des années soixante-dix à aujourd’hui, et à un double travail symbolique : celui opéré, d’une part, par les médias et les politiques autour de la “question de l’im-

par
Pierre Billion,
maître
de conférences
de sociologie
à l’université
François-Rabelais,
IUT de Tours,
Ceriem, Rennes-II,
et Lasema-CNRS,
Paris

migration et de l'intégration" ; celui, d'autre part, qui conduit les sciences humaines et sociales à définir des objets légitimes et des problématiques dominantes à propos de cette même question. Nous nous proposons ainsi de montrer combien la relative occultation de l'expérience d'ouvriérisation et de déclassement social des réfugiés d'Asie du Sud-Est dépend étroitement de ces différents discours et représentations de la situation.

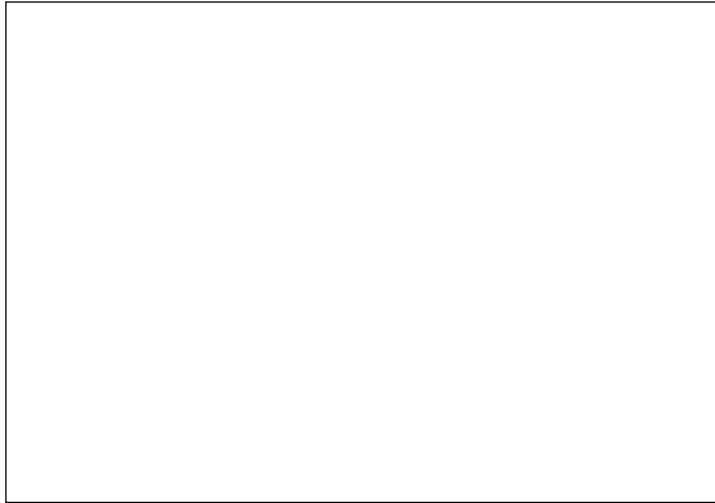
S'interroger sur l'Autre conduit inévitablement à questionner le même, le "nous", et la manière dont il conjugue la diversité ethnique avec ce que l'on n'ose plus appeler, aujourd'hui, une différenciation de classe.

INTÉGRATION SILENCIEUSE ET OUVRIÉRISATION

Établissons d'abord quelques faits. Au recensement de 1990, la population active de nationalité cambodgienne, laotienne ou vietnamienne comprend près de 57 % d'ouvriers qualifiés et non qualifiés, auxquels on peut ajouter plus de 13 % d'employés du commerce et personnels de service, pour constater que la plupart se situe au bas de l'échelle des professions et des statuts sociaux. Loin du stéréotype commun, les "Asiatiques" – tout au moins ceux, non naturalisés, pris en compte par le dépouillement au quart de l'Insee – deviennent à peine plus souvent artisans, commerçants ou chefs d'entreprise que les Algériens, et aussi souvent que les Turcs. L'enquête MGIS (mobilité géographique et insertion sociale) de l'Ined, qui concerne aussi ceux qui ont acquis la nationalité française, confirme les chiffres du recensement et estime que les actifs originaires de l'Asie du Sud-Est se répartissent respectivement en 60 % d'ouvriers, 11 % occupant des professions indépendantes et 10 à 11 % de catégories intermédiaires et supérieures. L'activité entrepreneuriale ethnique occupe donc une place très relative dans les activités de ces personnes, et la même enquête estime que 80 % des hommes originaires d'Asie du Sud-Est ont un patron français, pour 75 % des femmes⁽¹⁾.

Quant au chômage, il concernait, en 1990, 27,9 % des actifs étrangers de nationalité vietnamienne, 26,2 % des Cambodgiens et Laotiens, parmi les nationalités les plus touchées par la crise avec les Turcs, les Algériens et les populations d'Afrique noire francophone. Ce taux est ramené à 20 à 22 % si l'on considère l'ensemble des originaires des trois pays de l'ex-Indochine, c'est-à-dire les étrangers comme les naturalisés. Mais les "Asiatiques" restent, à cette date, deux fois plus touchés par le chômage que l'ensemble de la population active. L'enquête MGIS tend à renforcer ce constat en notant, par exemple, que les femmes âgées

1)- Cf. Michèle Tribalat (éd.), *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, La Découverte, "Essais", Paris, 1995.



L'Asiatique restaurateur (comme ici, à Rennes, la famille V., originaire de Saïgon) est un stéréotype dépassé : les "Asiatiques" deviennent à peine plus souvent artisans, commerçants ou chefs d'entreprise que les Algériens.

de 20 à 29 ans originaires d'Asie du Sud-Est connaissent le plus fort taux de chômage avec celles originaires d'Afrique noire et de Turquie.

Le revenu moyen par ménage se situe au-dessous de la moyenne française. Les quatre cinquièmes des Laotiens comme des Cambodgiens et Viêtnameis sont locataires de leur logement et près de la moitié réside en HLM, ce qui tend à les positionner comme l'une des fractions des couches populaires, ou – pour la minorité propriétaire de son logement ou occupant des postes d'employés, de commerçants ou de techniciens – parmi les classes moyennes françaises.

Cet ensemble de données suffit donc à brouiller l'image trop clinquante de l'Asiatique commerçant ne posant aucun problème social et qui serait même en voie d'ascension sociale, jouant discrètement le rôle de minorité modèle dans l'inévitable mais hasardeux jeu de comparaison entre les différents groupes ou "communautés". Il reste à comprendre pourquoi cette intégration faite de déclassé social et de précarité – qui pourrait conduire bien d'autres groupes à un certain discrédit ou soupçon d'"inassimilabilité" – est perçue majoritairement comme "silencieuse" ? Pourquoi la discrétion, la malléabilité, la fiabilité, le courage de la main-d'œuvre "asiatique" demeurent les traits saillants des représentations dominantes, quelle est leur part de réalité ?

LES "ASIATIQUES" AU PRISME DE L'ÉVOLUTION DU DISCOURS SUR L'IMMIGRATION

On peut enfin se demander pourquoi les études sur les migrations internationales et les relations interethniques – qui forment aujourd'hui un corpus diversifié en France – sont restées aussi silencieuses sur cette forme d'intégration. La question est posée, paraphrasant un éditorial de Philippe Dewitte dans *H&M* en 1995⁽²⁾ : "Où sont pas-

2)- Philippe Dewitte, "Seule la misère du monde ne chôme pas", *H&M*, dossier "Où sont passés les travailleurs immigrés ?", n° 1187, mai 1995.

3)- Cf. notamment Jacqueline Costa-Lascoux et Yu-Sion Live, *Paris-XIII^e, lumières d'Asie*, Autrement, coll. "Français d'ailleurs, peuple d'ici", Paris, 1995.

4)- Cf. Jean-Pierre Hassoun, *Hmong du Laos en France. Changement social, initiatives et adaptations*, Puf, coll. "Ethnologies", Paris, 1997 ; Py Cha, "Hmong dans le Maine-et-Loire", *H&M*, n° 1222, novembre-décembre 1999.

sés les travailleurs réfugiés, où sont passés les O.S. réfugiés", derrière les ors et les rouges des échoppes industrielles du XIII^e arrondissement décrites par les désormais nombreuses études de *l'ethnic business* ?⁽³⁾ Il semble, en effet, que l'ouvriérisation des Hmong décrite par Jean-Pierre Hassoun ou les contraintes de l'intégration socio-économique décrites par Py Cha à propos de femmes hmong de différentes régions de France se rendant en Maine-et-Loire pour travailler dans les champignonnières, ne constituent pas l'exception⁽⁴⁾.

Le simple fait que ces néologismes d'"O.S. réfugié" ou de "travailleur réfugié" sonnent presque faux, voire constituent une provocation tout en objectivant la situation, nous en apprend beaucoup sur la perception différentielle de l'intégration socio-économique des réfugiés par rapport à d'autres courants migratoires dits aujourd'hui "issus de l'immigration" ou "d'origine immigrée". Revenons donc sur la manière dont les discours médiatiques et les discours savants ont traité de ce qu'il est convenu d'appeler la "question de l'immigration et de l'intégration". Nous distinguerons rapidement trois grandes périodes qui permettront d'inscrire l'intégration des réfugiés originaires d'Asie du Sud-Est dans un temps, une époque, et une configuration de discours et de représentations bien spécifiques.

Dans les années soixante et soixante-dix, la question "immigrée" fut étroitement associée à la figure du travailleur exploité de la grande industrie et du bâtiment, et au conflit de classe qui structurait alors fortement le corps social. C'est l'époque où s'impose la représentation de la question en termes de coûts et de bénéfices de l'immigration et qui, à travers la problématique du retour et du paradoxe du provisoire devenant définitif, bien décrit par Abdelmalek Sayad, marque encore aujourd'hui les rapports entre Français majoritaires et minoritaires d'ethnicité maghrébine.

Arrivés principalement entre 1978 et 1985 en tant que demandeurs d'asile puis bénéficiant du statut de réfugié, au moment où l'immigration de main-d'œuvre est stoppée et où le chômage est en pleine croissance, les "Asiatiques" ne sont donc pas inscrits dans ce débat et échappent à cette définition de la situation ou du problème social. Ainsi, le thème des activités professionnelles ne s'impose pas, pour eux, avec autant d'acuité que pour d'autres courants migratoires même si, au milieu des années quatre-vingt, certaines suspicions furent posées en termes polémiques – y compris parmi les représentants des pouvoirs publics – autour de la notion discutable de "réfugiés économiques". Les "Asiatiques" sont des réfugiés ou des exilés et non des immigrés, voilà bien une évidence qui mérite d'être soulignée en ce qu'elle nous informe sur la question de la légitimité de leur présence en France telle



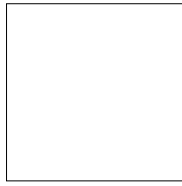
que perçue par les majoritaires, la société d'installation d'une part, et par les minoritaires eux-mêmes, d'autre part. Force est de constater que la présence durable, voire définitive sur le territoire français et la nature familiale de ce courant migratoire se sont donc imposés dès l'arrivée en France et les premiers mois d'installation.

LA CONSÉCRATION DE LA PATRIE DES DROITS DE L'HOMME

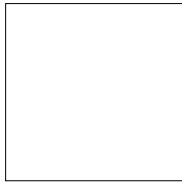
Ceci nous plonge de plein pied dans la seconde période que nous distinguons, au cœur des années quatre-vingt, où la présence de l'Autre est lue prioritairement à travers la question de l'identité et de l'interculturel. Cette nouvelle lecture amène à considérer les revendications ethniques avec plus d'acuité, la figure du "jeune issu de l'immigration" plus ou moins "entre deux cultures" occupant désormais le devant de la scène médiatique et politique et se cristallisant autour de la catégorie ambiguë de "Beur". Or, les "Asiatiques" restent apparemment étrangers à ces débats. Mais ils bénéficient pourtant d'une lecture "identitaire", voire "culturaliste" qui a pour effet d'occulter leurs difficultés économiques et professionnelles. Le silence de leur intégration n'a d'égal que la prolixité – dans les études sociologiques les concernant – des descriptions de leur vie sociale, associative et religieuse, au point que des enquêtes inspirées par la méthode ethnologique – et par ailleurs fort bien documentées – en oublient parfois de préciser les conditions matérielles de leurs stratégies d'acculturation et de transmission, ce que Roger Bastide appelait les cadres sociaux de l'acculturation.

Le silence et la discrétion de leur intégration en viennent même à être expliqués par une particularité culturelle où se mêlent – en un stéréotype ambivalent, tantôt positif, tantôt suspicieux – spécificité des structures familiales et confucianisme ou bouddhisme comme facteurs d'adaptation à l'individualisme moderne et à l'économie capitaliste. Ce joyeux mélange anthropologique fait fi, cependant, de la grande diversité culturelle et religieuse des réfugiés d'Asie du Sud-Est selon leur origine ethnique, et amplifie le rôle tenu par la minorité "chinoise". Dans les centres provisoires d'hébergement (CPH) chargés de leur accueil et, plus largement dans le champ du travail social, l'heure est alors à se former aux particularités de la "culture d'origine" de ces nouveaux venus pour mieux répondre au défi de leur intégration.

Mais l'arrivée des réfugiés d'Asie du Sud-Est renvoie également à un second trait essentiel de cette période des années quatre-vingt. Dans une France touchée par la crise économique et soucieuse de son déclin (déclin économique mais aussi questionnement de plus



Les réfugiés d'Asie du Sud-Est
ont bénéficié d'un traitement collectif
sans pour autant subir
les effets d'une catégorisation
trop discriminatoire.



en plus lancinant sur l'identité nationale et républicaine), dans une France qui entre véritablement dans l'ère post-coloniale en reconsidérant les conditions de son rôle sur la scène internationale, l'accueil de plus de 120 000 *boat people* en quelques années intervient comme une véritable consécration de l'image de la "patrie des droits

de l'homme", celle des *French doctors*, celle de la "terre d'asile". Ce moment, symbolisé par l'opération "Un bateau pour le Viêt Nam", mais surtout suivi par une mobilisation sans précédent des pouvoirs publics autour de l'accueil sous une forme décentralisée, volontaire-

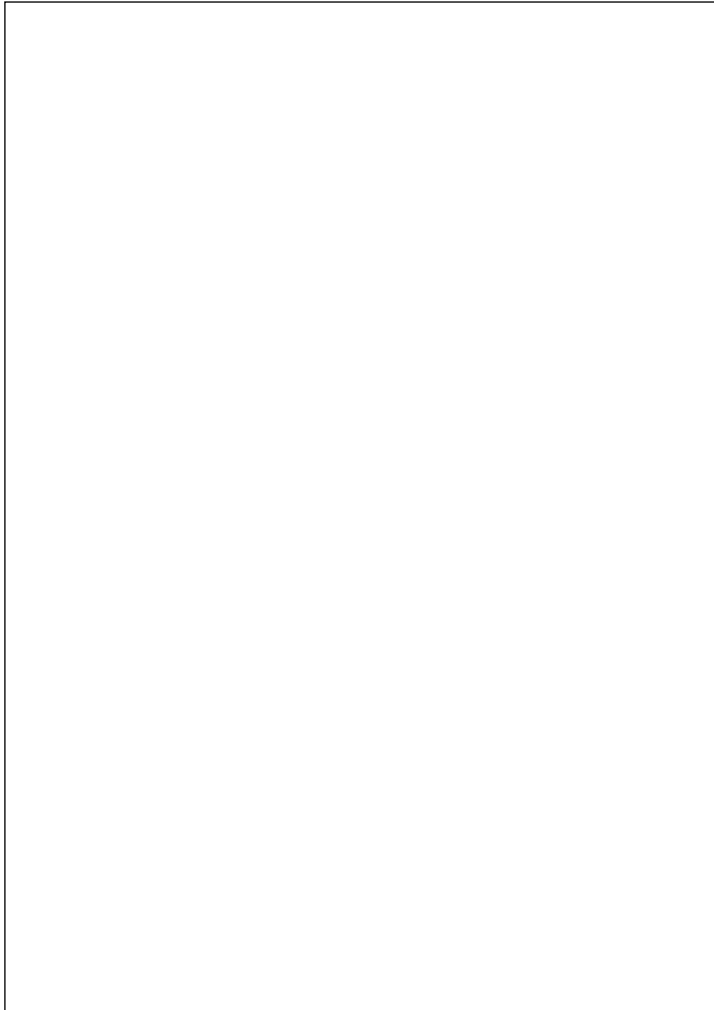
ment dispersée et diversifiée (les familles cambodgiennes, laotiennes, vietnamiennes sont accueillies pour les deux tiers à trois quarts d'entre elles dans de nombreux CPH mais aussi par des groupes d'accueil constitués de bénévoles) restera sans précédent, notamment si on le compare, *a posteriori*, avec la faible mobilisation autour des réfugiés de l'ex-Yougoslavie et la progressive sévérité de l'attribution du statut de réfugié aux demandeurs d'asile dans les années quatre-vingt-dix.

Les réfugiés d'Asie du Sud-Est bénéficient donc de cette conjoncture où, on le voit, le traitement de l'Autre s'avère étroitement lié à la nouvelle définition d'un "nous" qui tente de s'actualiser. Ils seront d'emblée considérés en tant qu'homme ou femme, bref, en tant que personne, susceptible d'être aidée et appréhendée dans sa complexité parce que menacée. Ils bénéficieront d'un traitement collectif en tant que courant migratoire "atypique" ou d'exception sans pour autant subir les effets d'une catégorisation trop discriminatoire. Les "Asiatiques" échapperont notamment à ce qui se noue, parallèlement, à propos des populations dites "maghrébines" : la figure publique du jeune Beur, qui semble d'abord reconnaître la pluralité ethnique et ouvrir la voie à plus de tolérance, s'est en effet muée progressivement en étiquette ethnico-raciale ambivalente où la "seconde génération", qui comble le mutisme obligé de la première, finit par hériter de la suspicion rattachée à l'"immigré" et en vient à être identifiée à une nouvelle "classe dangereuse"⁽⁵⁾.

5)- Véronique De Rudder, "Identité, origine et étiquetage. De l'ethnique au racial, savamment cultivés", *Journal des anthropologues*, n° 72-73, 1998, pp. 31-47.

L'APPARITION DE LA QUESTION URBAINE

La troisième période que nous distinguons éclaire encore la position occupée dans le jeu social par les réfugiés d'Asie du Sud-Est et la comparaison que nous venons d'esquisser avec d'autres minoritaires, principalement issus de l'immigration maghrébine. À la fin des années



À Rennes, le culte bouddhique a trouvé à se réactualiser à travers deux pagodes qui bénéficient de la bienveillance de la municipalité. Ici, les bannières signalent la fête de la consécration du Bouddha à la pagode cambodgienne.

quatre-vingt s'impose une autre lecture des problèmes et questions concernant, de près ou de loin, l'immigration et le pluralisme ethnique : on parle désormais de la question urbaine. Cette nouvelle appréhension des phénomènes englobe les populations issues de l'immigration comme l'une des cibles d'un travail d'intervention sociale renouvelé dans les quartiers périphériques des grandes agglomérations.

Sa massive adoption par la plupart des commentateurs comme par les laboratoires de sciences sociales (qui ne travaille pas aujourd'hui, en 2001, sur l'urbain ?) s'explique par le double profit politique qu'elle présente. Pour ce qui est, d'abord, des politiques au sens de politiques publiques, la question urbaine (et toutes ses déclinaisons, "violences urbaines", "quartiers ethniques", "danses et cultures urbaines", "jeunesse urbaine", etc.) permet de repérer les problèmes sociaux, d'attribuer un lieu au malaise social, et de pointer matériellement et objec-

tivement là où la question du lien social devra être traitée, que l'on agisse directement, et parfois radicalement, sur le cadre bâti ou non. Ainsi, la visibilité des populations et l'ancrage spatial des problèmes sociaux seront-ils particulièrement mesurés, ce qui, en passant, explique clairement le développement considérable des études géographiques et sociologiques du commerce ethnique et de son marquage spatial, et la soudaine amplification de l'expérience économique des commerçants d'origine chinoise.

La question urbaine fournit ensuite un profit politique, au sens plus idéologique du terme, c'est-à-dire de la définition commune de ce qui est un enjeu dans des relations inégales et des rapports de pouvoir. La ville et l'urbain s'imposent comme euphémismes commodes de définitions des rapports sociaux en termes de classe sociale jugées désormais antiqués et inadéquates. Elle pourrait même jouer comme un masque idéologique où se confondent, dans une unanimité éthérée, question politique et de citoyenneté, question sociale et rapports inégaux liés à la production et à la consommation, question ethnique et du multiculturalisme enfin.

Là encore, les "Asiatiques" ne semblent pas précisément "acteurs" de cet immense chantier urbain, contrairement aux minoritaires originaires du Maghreb ou d'Afrique noire, omniprésents dans les discours sur les banlieues et autres quartiers dits sensibles. Ils sont pourtant au cœur du processus de décentralisation et de territorialisation de l'intervention sociale qui marque cette période. Nous nous proposons de l'illustrer en décrivant rapidement une situation locale, celle de l'agglomération rennaise.

L'IMPACT DU CONTEXTE LOCAL : L'EXEMPLE RENNAIS

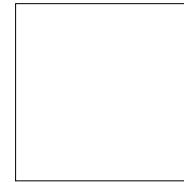
La définition de la situation que nous venons de décrire sur un plan très général produit des effets directs à l'échelon local. À Rennes, comme dans bien d'autres villes de province en France, plus de 1 500 réfugiés d'Asie du Sud-Est sont installés principalement dans les quartiers périphériques d'habitat social. Passés en majorité par le CPH de la ville, ils connaissent une insertion sociale et professionnelle assez représentative du portrait statistique présenté plus haut. À première vue, leur insertion professionnelle ne pose pas de problème particulier. Elle fut même un succès durant les premières années, avant que la crise économique et le chômage ne les touchent comme les autres, dans les années quatre-vingt. L'embauche dans de petites ou moyennes entreprises à des postes subalternes et au prix d'un déclasserement important s'est souvent opérée par la médiation

du CPH et des travailleurs sociaux chargés de l'accueil et de l'insertion. Ainsi "garantie", si l'on ose dire, par la sélection préalable du CPH, la main-d'œuvre "asiatique" a été fort prisée de petits entrepreneurs qui offraient, en échange d'une malléabilité et d'une disponibilité assurées, des emplois peu pénibles de petite manutention ou de contrôle de la production (emballeur, magasinier, chauffeur-livreur, agent d'entretien, etc.).

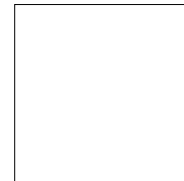
Un mode de relations de travail teinté de paternalisme – une relation en quelque sorte "enchantée" par le stéréotype du *boat people* à aider et dont l'intégration est une nécessité humanitaire – s'est souvent mis en place et a pu mener à la constitution de réseaux ethniques d'embauche, le nombre d'"Asiatiques" (parfois de la même origine ethnique et cooptés par un co-ethnique embauché le premier) pouvant par exemple atteindre, dans une même entreprise, six employés sur un effectif total de trente. Ce type d'embauche a surtout concerné les hommes, pères de famille arrivés adultes en France, alors que les femmes et les jeunes ont connu plus souvent la précarité, contribuant à améliorer le quotidien par des activités précaires et plus éprouvantes, les unes par le travail saisonnier dans le maraîchage ou dans le secteur de l'entretien, les autres – particulièrement les aînés des enfants, jeunes adultes arrivés trop âgés pour reprendre une scolarité en France – par des missions d'intérim les éloignant parfois de la Bretagne pour plusieurs mois.

Si une minorité des personnes accueillies à Rennes a tenté sa chance ailleurs, dans des régions plus industrialisées ou à Paris, la majorité restée là privilégie la stabilité et la construction d'une insertion sociale qui va bien au-delà du travail. En effet, l'acceptation d'un niveau de vie relativement bas et de relations de travail où les conflits et les revendications peinent souvent à s'exprimer, s'explique et trouve, en quelque sorte, sa compensation dans un compromis culturel et une activité associative importante (notamment chez les Cambodgiens et les Lao, les plus nombreux dans l'agglomération) tournée non seulement vers les relations intragroupes, mais aussi vers les relations avec les majoritaires.

Ainsi le culte bouddhique a-t-il trouvé à se réactualiser à travers deux pagodes qui, par le prêt ou la location de locaux, bénéficient de la bienveillance de la municipalité. Les nombreuses fêtes laïques organisées dans diverses salles de l'agglomération permettent aussi, à l'occasion du Nouvel An en avril, du Noël français, de tournois sportifs,



Malgré les difficultés économiques
et le déclassement, un fort sentiment
d'appartenance ethnique s'est construit
entre les familles réfugiées.



de pique-niques dans les jardins familiaux de la périphérie ou encore de mariages, de mettre en représentation les différentes “communautés” à travers cérémonies traditionnelles, danses, musiques, spécialités culinaires. Ce travail symbolique et festif, apparemment folklorique et assez convenu, est en fait l'occasion de construire et d'entretenir un réseau multiple de partenaires divers auxquels il pourra être fait appel pour de nombreuses démarches. Les leaders associatifs n'hésitent pas, ainsi, à impliquer des travailleurs sociaux, des élus, des représentants de certaines administrations, des enseignants, des voisins, quelques anciens d'Indochine qui peuvent constituer, à long terme, des relais précieux.

IL VAUT MIEUX “RESTER MOYEN”

On trouve donc, à Rennes, un compromis lentement institué entre, d'une part, une insertion professionnelle souvent difficile et captive, qui ne laisse aucun espoir de mobilité sociale, et d'autre part une certaine reconnaissance en tant que groupe ethnique. Malgré les difficultés économiques et le déclassement, un fort sentiment d'appartenance ethnique s'est construit entre les familles réfugiées ; il permet, passant outre l'identité de classe, de négocier collectivement auprès des majoritaires une position en tant que collectivité singulière. Comme l'expliquait un Lao d'une quarantaine d'années, agent de fabrication – pour ne pas dire “ouvrier” – dans une fabrique de composants électroniques : *“Moi, je préfère rester moyen.”* Par cette formule, l'homme soulignait à la fois le renoncement à toute perspective d'ascension sociale et le souci également de se protéger de toute jalousie, de tout discrédit de la part des Français qui pourrait intervenir s'il décidait justement de ne pas rester “moyen”. Mais ces propos illustraient aussi que dans cette ville peu industrialisée, le fait d'occuper un emploi faiblement qualifié ne classe pas d'emblée l'individu dans un groupe (ou un quartier) “ouvrier” ou “populaire” bien identifié et hiérarchisé. Le plus remarquable, enfin, c'est que le fait d'être un ouvrier au bas de l'échelle, soucieux de garder le précieux emploi obtenu par le réseau décrit plus haut, n'empêche pas cet homme de s'investir dans les activités associatives et d'y négocier quelques informations ou “coups de pouce” pour une démarche liée au logement, une embauche temporaire d'un parent ou le soutien scolaire d'un enfant scolarisé.

Ce compromis dans les relations interethniques, où la malléabilité et la discrétion au travail s'accompagnent d'une reconnaissance ethnique et culturelle dans la vie sociale et associative, ne peut être ici plus amplement décrit⁽⁶⁾. On notera que cette étrange alchimie

6)- Pour plus de détails, cf. Hélène Bertheleu, “Construction du ‘Nous’ et frontières ethniques en devenir : familles lao à Rennes”, *Bastidiana*, n° 23-24, juillet-décembre 1998, et Pierre Billion, “Relations de travail et compromis culturel”, *ibid.*

relationnelle n'est pas sans laisser penser à certains que les "Asiatiques" se seraient intégrés mieux et plus facilement que d'autres, qu'ils esquiveraient le conflit et la négociation avec les majoritaires en se repliant sur leur réseau communautaire. Mais il nous faut ici souligner l'impasse d'une telle hypothèse culturaliste. Ce n'est pas dans la culture propre des réfugiés d'Asie du Sud-Est qu'il faut chercher les éléments de compréhension de cette intégration silencieuse et discrète, mais bien dans un effet de situation où ces réfugiés se sont adaptés non seulement aux opportunités – au demeurant assez maigres – d'insertion qui leur étaient offertes, mais aussi aux représentations sociales, au regard que portaient sur eux les majoritaires et à la définition de la situation que ceux-ci imposaient et que nous avons tenté de décrire plus haut.

UN COMPROMIS PORTEUR DE POTENTIALITÉS

Ainsi, ces "Asiatiques" restent-ils, en quelque sorte, à leur place, place assignée et résignée où le sentiment de dette vis-à-vis de la France, terre d'asile, reste un ressort important pour la génération des parents. Mais cette place peut aussi – en tirant parti de la lecture identitaire évoquée plus haut et des relations instituées avec un système d'accueil et de suivi social décentralisé – se négocier, faire l'objet d'une lente construction à l'échelle de la ville ou de l'agglomération et à l'abri du débat politique national et de la mise en scène médiatique des malaises sociaux. L'appréhension humanitaire et non purement socio-économique de cette population, la bienveillance culturaliste voire folklorisante dont elle fait l'objet et qui n'est pas sans rappeler certains stéréotypes coloniaux, son accueil volontairement dispersé et localement organisé, l'absence d'un traitement collectif discriminant qui enferme d'autres migrants dans des étiquetages réducteurs autour de la question de l'islam ou du problème des jeunes et de la transmission par exemple, tous ces facteurs sont donc pour beaucoup dans l'élaboration d'un certain compromis.

On peut se demander, en conclusion, si ce compromis, valable pour les premiers arrivés, est susceptible de perdurer chez les jeunes générations, s'il n'est pas non plus difficilement transposable dans un autre contexte ⁽⁷⁾ Il nous semble, quoiqu'il en soit, porteur de promesses et de potentialités, laissant ouvertes aux jeunes une diversité de stratégies d'acculturation et de modalités de relations interethniques. L'initiative de Py Cha, organisatrice de ces journées sur les "Chemineurs cambodgiens, hmong, lao et vietnamiens", n'est-elle pas là pour en témoigner ? Une jeune femme issue d'une famille hmong réfu-

7)- Pour une comparaison avec d'autres contextes locaux d'installation en France et à l'étranger, cf. Pierre Billion, "Réseaux sociaux ethniques et production de solidarités. Réfugiés lao en France, au Canada et aux États-Unis", in : Ida Simon-Barouh (éd.) et GDR CNRS 1174 - Migrations internationales et relations interethniques, *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques*, L'Harmattan, Paris, 1998, pp. 167-195.

giée, tout en poursuivant sa vocation professionnelle artistique et culturelle, est parvenue à rassembler en un même débat plusieurs générations de réfugiés et une diversité d'acteurs de l'accueil et de l'intégration (bénévoles, professionnels du travail social, élus, universitaires), les uns et les autres balayant les champs de l'histoire, de la sociologie, du droit, de la santé, du travail social et de l'accueil, du rapport au système administratif, du politique et de la citoyenneté plurielle enfin, évitant par là même une lecture réductrice et univoque de ceux et celles dont ils parlaient et témoignaient.

Un tel moment d'échange ne démontre-t-il pas combien restent ouverts pour ceux qu'il est convenu d'appeler les "Asiatiques" – sans qu'aucune dénomination semblable à celle de "Beur" ne vienne s'imposer aux plus jeunes d'entre eux – les chemins de l'accommodation, les voies de l'appropriation et de la réinterprétation d'une identité ethnique en situation migratoire ou post-migratoire ?



.....
Jacques Barou, "L'Arabe du coin et le Chinois du quartier,
ou le commerce 'ethnique' au service de tous"

Dossier *Immigration, la dette à l'envers*

N° 1221, septembre-octobre 1999

Yu-Sion Live, "Les Asiatiques : immigrations et représentations"

Dossier *Belleville*, n° 1168, septembre 1993

Alain Roquejoffre, "L'insertion sociale des réfugiés
de l'Asie du Sud-Est à Limoges-Beaubreuil"

Martine de Maximy, "La justice des mineurs originaires
du Sud-Est asiatique"

Gérard Perrault, "La scolarité des jeunes Asiatiques"

Dossier *Populations du Sud-Est asiatique*, n° 1134, juillet 1990